



NOTICE DE PLIAGE PEUGEOT 204 - 304

1968/1970 - 1970/1976

Distribution Pièces Auto Narbonnaise Ref: DA04169

PLIAGE DE LA CAPOTE

PLIAGE DE LA CAPOTE



A l'intérieur de la voiture

- Rabattez les pare-soleil et déverrouillez les fixations de capote, droite et gauche, à la partie supérieure des montants de pare-brise en tirant les poignées de verrou jusqu'à libération de l'étrier.

A l'extérieur de la voiture

- Débouchez les pressions latérales, droite et gauche, en tirant sur la tête de la pression et dégrafez les côtés des panneaux de custode de la capote.

- Soulevez la traverse AV et rabattez la partie AV de l'armature en appuyant simultanément sur la lunette AR pour tendre correctement la toile de capote vers l'arrière. Assurez-vous que le transparent de lunette AR ne forme pas de plis et que l'arceau intermédiaire se rabat bien vers l'arrière.

- Placez les côtés de panneaux de custode à l'intérieur de la voiture, entre l'armature et la ceinture de caisse.



- Basculez l'ensemble vers l'arrière.
- Formez correctement les plis de la capote afin d'éviter de pincer la toile dans les ferrures, et continuez d'abaisser l'ensemble dans le coffre de capote.



- Poussez la capote à fond dans son logement et assurez-vous qu'en aucun endroit la toile ne se trouve pincée entre les ferrures ou les bords de la carrosserie.

Mise en place de la housse de capote

- Boutonnez les pressions AR de la housse sur l'enjoliveur de ceinture de caisse et accrochez de chaque côté les rubans d'agrafage latéraux.
- Accrochez les deux sangles élastiques inférieures de la housse dans les encoches de la tablette de plancher AR, et les deux sangles élastiques latérales sur l'armature de capote.

